

# CYCLE SPECIALISE (SPE) ET CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES) EN DANSE CLASSIQUE Horaires Facilités au lycée André Malraux

Le Cycle Spécialisé a pour vocation de préparer à l'entrée dans des établissements tels que les Conservatoires Nationaux Supérieurs, les Pôles d'Enseignement Supérieur et les Ecoles Supérieures Européennes en favorisant l'élève à atteindre un niveau de maîtrise et de connaissances pouvant mener à la professionnalisation.

C'est une opportunité pour les lycéens, intégrant parallèlement l'option Art-Danse du lycée André Malraux, de poursuivre leur scolarité avec des horaires facilités (HF) tout en suivant un apprentissage de la danse au Conservatoire dans **les meilleures conditions possibles**. Les élèves sont encadrés par une équipe pédagogique hautement qualifiée, agréée par le Ministère de la Culture afin de les amener à l'intelligence artistique, à la compétence technique, à la créativité et enfin à l'autonomie. Les élèves sont ainsi conduits à construire de manière personnelle et motivée leur propre savoir, à comprendre l'intérêt des acquisitions et des apprentissages dispensés par ces deux structures.

Le **Cycle Spécialisé** permet :

Soit

D'obtenir le Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC) dans un cycle d'une durée de 2 à 4 années.

Ce diplôme est constitué de 5 unités de valeurs (UV) :

1/ UV technique → variation imposée par le Ministère de la Culture/EAT et variation libre)

- 2/ UV discipline chorégraphique complémentaire
- 3/ UV culture chorégraphique,
- 4/ UV culture musicale du danseur,
- 5/ UV analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)

L'unité de valeur technique est attribuée par un jury certifié, approuvé par le Ministère de la Culture. Les autres UV sont validées sur la base **d'une évaluation continue**.

Les titulaires du DEC peuvent obtenir auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) dont ils relèvent, une dispense de l'Examen d'Aptitude Technique (EAT). C'est un préalable obligatoire à l'entrée en formation pour le Diplôme d'Etat de professeur de danse et au passage des épreuves relatives à ce diplôme.

Soit

D'intégrer le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) d'une durée de 1 à 3 années et offre le statut étudiant aux élèves bacheliers.

L'objectif de ces classes est de proposer une offre publique d'enseignements préparatoires exigeante pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de la création artistique.

Ce cycle s'effectue conjointement aux études avec le lycée André Malraux de Biarritz. Les élèves peuvent être âgés entre 15 et 20 ans environ (âge minimum d'entrée dans la première phase du cycle : 14 ans). Ce cycle, apportant un enseignement spécialisé, nécessite une grande implication personnelle.

Afin d'aider les élèves à atteindre ces objectifs, un suivi rigoureux de la progression est assuré sous forme d'évaluation continue et de contrôle annuel.

Pour les candidats extérieurs, comme pour les élèves issus du 2<sup>ème</sup> cycle ou du 3<sup>ème</sup> cycle de pratique en amateur de danse du conservatoire (**parcours extrascolaire**), l'entrée dans ces cycles se fait sur audition visant à apprécier la capacité du candidat à s'engager dans ce cursus, tant sur le plan de la disponibilité horaires, que de la motivation.

## CANDIDATURES

Les élèves intéressés par le parcours du Cycle Spécialisé et du Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur, ayant un niveau d'entrée en 3<sup>ème</sup> cycle de conservatoire, doivent **s'inscrire en ligne, avant le 14 avril 2025**, pour participer aux tests d'admission en danse classique.

Les candidats sont convoqués les :

**23,24 et 25 avril 2025**

**Au Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque**

**Site de Biarritz, 19 rue Jules Ferry**

**De 10h à 17h**

Se présenter le premier jour avec :

- Un certificat médical de moins de 3 mois (*Sans celui-ci, l'accès aux tests ne sera pas autorisé aux candidats*).
- Une lettre de motivation du candidat
- Les bulletins ou évaluations de la structure artistique dans laquelle le candidat est inscrit, année 24-25
- Les bulletins de l'établissement scolaire où le candidat est inscrit, année 24-25

Merci aux candidats de se présenter en tenue de danse, cheveux attachés, demi-pointes et pointes.

Nature du test/stage :

- Un cours technique
- Un atelier
- Un atelier autour d'un répertoire
- Un entretien

Lors de l'entretien qui se tiendra à l'issue des tests, le **vendredi 25 avril de 14h à 17h**, il sera demandé qu'un représentant légal accompagne l'élève.

À la suite du test, une orientation sera communiquée donnant lieu à une entrée au Conservatoire Maurice Ravel.

Cette orientation pourra être en :

- 2ème cycle HF ou extra-scolaire
- 3ème cycle HF ou extra-scolaire
- Année de détermination donnant accès à l'examen d'entrée en cycle Spécialisé et CPES en octobre 2025.

## VOLUME HORAIRE

Age minimal	14 ans
Durée	2 à 4 ans
Temps de cours module principal danse classique	10h hebdomadaires +stages week-end et vacances (11h30 hebo / an)
Temps de cours module complémentaire danse contemporaine	De 2h hebdomadaires
Formation Musicale	1h hebdomadaire ou équivalent en atelier sur 1 à 2 ans (24h hebo / an)
Histoire de la danse	1h hebdomadaire ou équivalent en atelier sur 2 ans (32h hebo / an)
Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé	1h hebdomadaire ou équivalent en atelier sur 2 ans (24h hebo / an)
Pratique scénique	20h / an
Grandes classes / Master class / Stages	20h / an
Parcours du spectateur	4 spectacles / an
Stages en immersion (pour le CPES)	20h / an
Ateliers et conférences / orientation	12h / an
Suivi individuel	8h / an

## ADMISSION DANS LE CYCLE SPECIALISE ET CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES)

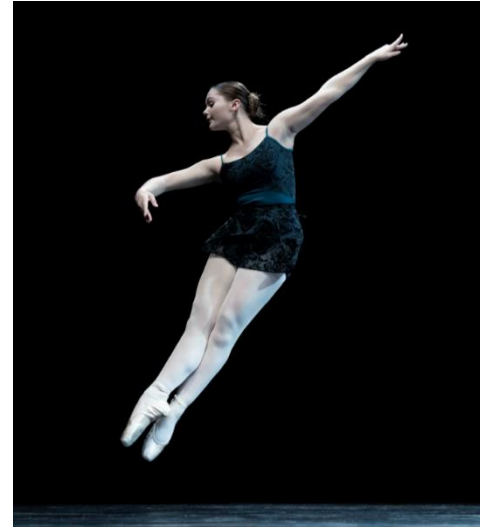
**L'admission dans le cycle Spécialisé et CPES se fait, devant un jury extérieur, par un examen en début d'année scolaire sur la base :**

- D'un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation
- D'un cours de danse dans la dominante
- D'une prestation artistique comprenant : une variation imposée (par le Ministère de la Culture), une variation libre
- D'un entretien

Le niveau attendu est celui d'une entrée en 3<sup>ème</sup> cycle de conservatoire.

# CONTENU DE LA FORMATION

- Cours de **danse classique**
- Cours de **danse contemporaine**
- **Culture Chorégraphique**
- **Formation musicale** du danseur
- **Préparation corporelle** du danseur :
  - Approche de la connaissance du corps par l'**Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD)**
  - **Ateliers Méthode Feldenkrais**
  - **Suivi de la santé du danseur par le Danse Living Lab** du Malandain Ballet Biarritz
- **Rencontres et échanges** avec d'autres établissements d'enseignement artistique partenaires (Conservatoire de Bordeaux, Montauban, Ecole Supérieure de Burgos, CCN Regards Croisés, Caravane du CND...)
- **Masters-classes** (rencontres d'artistes sur différents courants de danse), connaissance du milieu professionnel et transmission de répertoires avec des maîtres de ballet, le Malandain Ballet-Biarritz, l'Opéra de Paris, l'Opéra de Bordeaux, le Conservatoire Royal de La Haye, Véronique Jean Carraci, Florence Vitrac du CNSMDP, Jon Maya Sein/Cie Kukaï, Cie Arcosm, Claude Brumachon, Dantzaz, Fabio Lopez/Cie Illicite-Bayonne, Atelier en mouvement sur la notation Laban/Anne Sudrie, Elsa Godard, Josua Hoffalt ...
- Intervention d'une **diététicienne nutritionniste**
- **Préparation mentale aux examens, à la scène et à la gestion du stress**
- **Pratique du spectateur** (spectacles, expositions, concerts...)
- **Productions scéniques**, le Conservatoire propose chaque année de nombreuses scènes encadrées par des équipes spécialisées ; la participation à des ensembles chorégraphiques offre l'opportunité de découvrir des répertoires, d'interpréter des créations chorégraphiques et d'acquérir une expérience préprofessionnelle
- **Préparation aux examens ou concours d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur**, accompagnement du projet professionnel de l'élève
- **Analyse d'œuvres**, réappropriation chorégraphique, apprentissage des variations imposées par le ministère





## CONTACTS

### **Conservatoire, Site de Bayonne**

29, cours du Comte de Cabarrus - 64100 BAYONNE  
05 59 31 21 70 - [scolarite@cmt-ravel.fr](mailto:scolarite@cmt-ravel.fr)

### **Conservatoire, Site de Biarritz**

19, Rue Jules Ferry - 64200 BIARRITZ  
05 59 22 40 91 - [scolarite@cmt-ravel.fr](mailto:scolarite@cmt-ravel.fr)

### **Lycée partenaire pour les horaires facilités obligatoires dans ce cycle :**

Lycée André Malraux à Biarritz (dominante classique ou contemporaine) L'admission définitive de l'élève est subordonnée à la validation de l'admission au lycée par l'Inspection Académique

